

## Direction générale du Trésor

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

*Direction générale du Trésor*

### **Arrêté du 31 décembre 2018 portant composition de la commission administrative paritaire du corps des attachés économiques de la direction générale du Trésor du ministère de l'économie et des finances**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 *bis*, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires;

Vu l'arrêté du 9 mai 2018 instituant des commissions administratives paritaires à l'égard des corps des conseillers économiques et des attachés économiques de la direction générale du Trésor;

Vu le procès-verbal du scrutin organisé du 29 novembre au 6 décembre 2018 pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire des attachés économiques de la direction générale du Trésor du ministère de l'économie et des finances,

Arrête:

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont désignés membres de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des attachés économiques:

#### **1. En qualité de représentants de l'administration**

a) Membres titulaires:

- la secrétaire générale adjointe, sous-directrice de la gestion et du pilotage des moyens à la direction générale du Trésor;
- le chef du bureau des ressources humaines des services à l'étranger et déconcentrés de la direction générale du Trésor;
- l'adjoint au chef du bureau des ressources humaines des services à l'étranger et déconcentrés de la direction générale du Trésor.

b) Membres suppléants:

Chacun des membres titulaires désignés ci-dessus pourra, en cas d'empêchement, être suppléé par un fonctionnaire appartenant à un corps de catégorie A relevant de la direction générale du Trésor ou du secrétariat général des ministères économiques et financiers, désigné dans les conditions prévues à l'article 10 du décret du 28 mai 1982 susvisé.

#### **2. En qualité de représentants du personnel**

Au titre du Syndicat des personnels du réseau international des ministères économiques et financiers - Force ouvrière (SPRIM-FO):

a) Attachés économiques hors classe:

Titulaire: M. ESTRADE (Laurent).

Suppléant: M. GASTAUD (Jean-Pierre).

b) Attachés économiques principaux

Titulaire: M. FLAMAND (François-Xavier).

Suppléant: M. LELOUVIER (Fabrice).

c) Attachés économiques:

Titulaire: Mme NISSEN-SAGEOT (Michèle).

Suppléant: Mme SAUTHIER (Ioulia).

Article 2

La directrice générale du Trésor est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 31 décembre 2018.

Pour le ministre et par délégation :

*Le chef du bureau RH2,*

MATHIEU BRUCHON